



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

État du fonds de l'EBAF à Gaza

Question écrite n° 6855

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge Mme la ministre de la culture sur l'état du dépôt de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (EBAF), situé dans la ville de Gaza. Le dépôt de l'EBAF de Jérusalem, dont le fonds est constitué de vestiges archéologiques (résultat de vingt-huit années de fouilles), est sous la responsabilité de la France. L'Institut du monde arabe, dans une rétrospective accordée aux trésors archéologiques de Gaza, a indiqué qu'en « janvier 2024, une vidéo montrant des soldats israéliens dans le dépôt fait craindre le pire pour la collection ». L'institution indique également que les « rares photographies réalisées après le cessez-le-feu de janvier 2025 montrent de nombreux débris et pièces cassées au sol ». Elle lui demande quel est l'état de ce fonds sous responsabilité française et quelles dispositions elle entend prendre pour inventorier et protéger ce fonds dont les pouvoirs publics sont garants de la bonne conservation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6855

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 20 mai 2025